



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 1^{er} juin 2023 — N° 50

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Dionne (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de rendre hommage à MM. Simon Fournier, Christian Bouchard et Mathieu Bélanger, récipiendaires de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Benjamin (Viau) fait une déclaration afin de féliciter les récipiendaires de la Bourse du député de Viau.

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 10^e anniversaire de l'Église baptiste Bellevue Salem du Canada.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin de souligner le travail de l'organisme L'Oasis des enfants de Rosemont.

Mme Blouin (Bonaventure) fait une déclaration afin de souligner la Journée de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

1^{er} juin 2023

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le Mois de sensibilisation à la sclérose latérale amyotrophique.

Mme Tardif (Lavolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Josette Villeneuve, nommée Artiste de l'année en Mauricie.

Mme Haytayan (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Marcel Rolland, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale.

M. Reid (Beauharnois) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Normand Amesse pour 25 ans de carrière en politique municipale.

M. Émond (Richelieu) fait une déclaration afin de féliciter les participants des Olympiades québécoises des métiers et des technologies.

Mme LeBel (Champlain) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet d'incubateur agricole Les Terres du possible.

À 9 h 54, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

1^{er} juin 2023

Les travaux reprennent à 10 h 05.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 29 Loi protégeant les consommateurs contre l'obsolescence programmée et favorisant la durabilité, la réparabilité et l'entretien des biens

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 29.

Dépôts de documents

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du Secrétariat du Conseil du trésor.
(Dépôt n° 626-20230601)

1^{er} juin 2023

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

(Dépôt n° 627-20230601)

Mme Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

(Dépôt n° 628-20230601)

Mme Proulx, ministre du Tourisme, dépose :

Le plan stratégique 2023-2027 du ministère du Tourisme.

(Dépôt n° 629-20230601)

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 27 concernant des évictions faites en vue du changement d'affectation de logements à des fins d'hébergement touristique de courte durée, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 26 avril 2023 par M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 630-20230601)

1^{er} juin 2023

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 31 mai 2023, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 200, Loi concernant l'annulation d'une servitude grevant certains lots situés en la Ville de Carignan. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi;

(Dépôt n° 631-20230601)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 31 mai 2023, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé n° 202, Loi concernant la Ville de Saint-Jérôme. Le rapport ne contient pas d'amendement au projet de loi.

(Dépôt n° 632-20230601)

Les rapports sont adoptés.

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, le 31 mai 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi visant à lutter contre l'hébergement touristique illégal. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 633-20230601)

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 30 et 31 mai 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 20, Loi instituant le Fonds bleu et modifiant d'autres dispositions. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 634-20230601)

1^{er} juin 2023

Mme la présidente dépose :

Le rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale qui, le 30 mai 2023, s'est réuni afin de statuer sur la demande du député de Matane-Matapédia afin de devenir membre d'une commission parlementaire.

(Dépôt n° 635-20230601)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 129 et 133.1 du Règlement et à l'article 4.4 des Règles de fonctionnement, M. Lévesque, deuxième vice-président, propose :

QUE la modification à la composition des commissions telle que prévue au rapport du comité directeur de la Commission de l'Assemblée nationale soit adoptée.

La motion est adoptée.

Dépôts de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Bourassa (Charlevoix-Côte-de-Beaupré) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 197 résidents et parents des résidents des Jardins de la Côte, concernant le maintien des suivis médicaux pour les résidents des Jardins de la Côte.

(Dépôt n° 636-20230601)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, retire certains propos non parlementaires.

1^{er} juin 2023

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés le 31 mai 2023 sur le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions, et sur l'amendement proposé par Mme Dufour (Mille-Îles).

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par Mme Dufour (Mille-Îles).

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **105** en annexe)

Pour : **33** Contre : **80** Abstention : **0**

Est ensuite mis au voix le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **106** en annexe)

Pour : **113** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Mme Dufour (Mille-Îles), conjointement avec Mme Zaga Mendez (Verdun) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant la modernisation de la collecte sélective; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

1^{er} juin 2023

Mme Ghazal (Mercier), conjointement avec Mme Rizqy (Saint-Laurent) et M. Bérubé (Matane-Matapédia), présente une motion concernant la structure du système d'éducation; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Kelley (Jacques-Cartier), M. Bouazzi (Maurice-Richard) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant l'ouverture du marché de l'hydroélectricité au secteur privé; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, conjointement avec Mme Prass (D'Arcy-McGee), Mme Labrie (Sherbrooke), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 27^e édition de la Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se tient du 1^{er} au 7 juin;

QU'elle rappelle que plus d'un million de Québécoises et Québécois vivent en situation de handicap;

QU'elle insiste sur l'importance de continuer le travail afin d'éliminer les barrières qui limitent la pleine intégration et la participation sociale des personnes vivant avec un handicap, notamment en matière d'accessibilité à l'emploi;

Et qu'enfin, elle souligne le devoir collectif que nous avons de construire un Québec plus inclusif, où les personnes handicapées, peu importe leur handicap, sont pleinement intégrées, respectées et valorisées.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

1^{er} juin 2023

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi modifiant diverses dispositions relatives à la sécurité publique et édictant la Loi visant à aider à retrouver des personnes disparues;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 15, Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 26, Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires afin notamment de donner suite à l'Entente entre la juge en chef de la Cour du Québec et le ministre de la Justice.

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143.1 du Règlement, il convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 23, Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique et édictant la Loi sur l'Institut national d'excellence en éducation.

M. Lévesque, deuxième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant le soutien financier temporaire pour les familles en attente d'une place en service de garde éducatif.

1^{er} juin 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi donnant suite aux recommandations du rapport du Comité consultatif indépendant sur la révision de l'indemnité annuelle des membres de l'Assemblée nationale, ainsi que l'amendement transmis par M. Leduc, leader du deuxième groupe d'opposition.

L'amendement est déclaré recevable.

Après débat, du consentement de l'Assemblée, M. Lévesque, deuxième vice-président, procède à la lecture et à la mise aux voix de l'amendement; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Caire, leader adjoint du gouvernement, les votes sur l'amendement et sur le rapport de la Commission des institutions sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

À 12 h 58, M. Lévesque, deuxième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 heures.

Adoption

M. Boulet, ministre du Travail, propose que le projet de loi n° 19, Loi sur l'encadrement du travail des enfants, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 19 est adopté.

1^{er} juin 2023

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives, ainsi que les amendements transmis par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, du consentement de l'Assemblée, Mme Soucy, première vice-présidente, procède à la lecture et à la mise aux voix des amendements.

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis); un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, les votes sur les amendements proposés par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) ainsi que sur le rapport de la Commission des relations avec les citoyens sont reportés à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Adoption

Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que le projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions, soit adopté.

Un débat s'ensuit.

À 18 heures, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

1^{er} juin 2023

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, proposant que le projet de loi n° 16, Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions, soit adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 16 est adopté.

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée reprend le débat ajourné le 31 mai 2023 sur la prise en considération du rapport de la Commission de la culture et de l'éducation qui, le 22 février et les 21, 22 et 23 mars 2023, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur les révélations de violence lors des initiations dans le milieu du hockey junior et la possible situation dans d'autres sports. Le rapport contient 23 recommandations.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au vendredi 2 juin 2023, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

1^{er} juin 2023

À 20 h 44, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au vendredi 2 juin 2023, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le jeudi 1^{er} juin 2023, à 17 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Boulet, ministre du Travail, le représentant du premier ministre, de Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 19 Loi sur l'encadrement du travail des enfants

Puis, à 21 h 50, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, et M. Girard (Lac-Saint-Jean), les représentants du premier ministre, de Mme Dufour (Mille-Îles), la représentante du chef de l'opposition officielle, et de Mme Aubé conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 16 Loi modifiant la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et d'autres dispositions

La Présidente

NATHALIE ROY

1^{er} juin 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur l'amendement proposé par Mme Dufour (Mille-Îles) :

(Vote n° 105)

POUR - 33

Arseneau (PQ)	Dufour (PLQ)	Maccarone (PLQ)	Setlakwe (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	(Mille-Îles)	Marissal (QS)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Bérubé (PQ)	Fontecilla (QS)	Massé (QS)	Tanguay (PLQ)
Bouazzi (QS)	Fortin (PLQ)	McGraw (PLQ)	Zaga Mendez (QS)
Cadet (PLQ)	Garceau (PLQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Ghazal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)	
(La Pinière)	Grandmont (QS)	Nichols (IND)	
Ciccone (PLQ)	Labrie (QS)	Prass (PLQ)	
Cliche-Rivard (QS)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rizqy (PLQ)	
Derraji (PLQ)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)	

CONTRE - 80

Abou-Khalil (CAQ)	Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)
Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Julien (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Prévost)	Dionne (CAQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Laforest (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roy (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	(Verchères)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schmaltz (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fréchette (CAQ)	(Les Plaines)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lecours (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Skeete (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Boutin (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caire (CAQ)	(Groulx)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	Grondin (CAQ)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Caron (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Martel (CAQ)	Tremblay (CAQ)
(Portneuf)	Haytayan (CAQ)	Montigny (CAQ)	(Hull)

1^{er} juin 2023

Sur le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire :

(Vote n° 106)

POUR - 113

Abou-Khalil (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Prass (PLQ)
Allaire (CAQ)	Cliche-Rivard (QS)	Julien (CAQ)	Proulx (CAQ)
Arseneau (PQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Provençal (CAQ)
Asselin (CAQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Reid (CAQ)
Bachand (CAQ)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Rivest (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Roberge (CAQ)
(Orford)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Bélanger (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Dufour (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Roy (CAQ)
Bernard (CAQ)	(Abitibi-Est)	LeBel (CAQ)	(Verchères)
Bérubé (PQ)	Dufour (PLQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Biron (CAQ)	(Mille-Îles)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Blouin (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Skeete (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bouazzi (QS)	Gagnon (CAQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
Boulet (CAQ)	Garceau (PLQ)	(Chapleau)	Tanguay (PLQ)
Bourassa (CAQ)	Gendron (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Boutin (CAQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Thouin (CAQ)
Bussière (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Tremblay (CAQ)
Cadet (PLQ)	(Lac-Saint-Jean)	Martel (CAQ)	(Dubuc)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ)	Massé (QS)	Tremblay (CAQ)
Carmant (CAQ)	(Groulx)	McGraw (PLQ)	(Hull)
Caron (CAQ)	Grandmont (QS)	Montigny (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
(Portneuf)	Groncin (CAQ)	Morin (PLQ)	Zanetti (QS)
Caron (PLQ)	Guillemette (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
(La Pinière)	Haytayan (CAQ)	Nichols (IND)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Picard (CAQ)	
Charette (CAQ)	Jacques (CAQ)	Poulet (CAQ)	
Chassin (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulin (CAQ)	